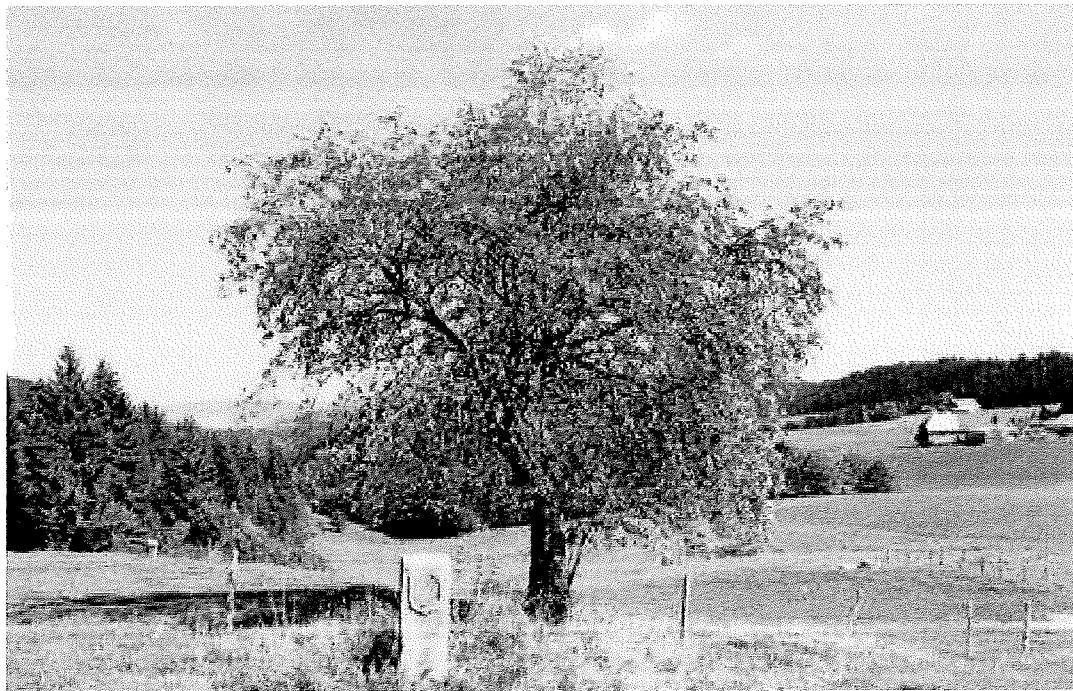


**JURA NEUCHÂTELOIS** Passionné par ses recherches, Olivier Cavaleri propose un guide qui va bien au-delà de la simple randonnée. Quand la marche côtoie le passé de toute une région.

## Une histoire à dépasser les bornes



Une borne aux environs de La Brévine. Olivier Cavaleri propose 12 randonnées dans les Montagnes neuchâteloises. OLIVIER CAVALERI

### LUCIEN CHRISTEN

Le Jura et ses frontières ont une longue histoire. Ses plus vieilles roches «datent d'environ 150 millions d'années, roches qui ont donné le nom à une période du mésozoïque, le Jurassique». Le ton est donné d'emblée. «Histoire de bornes; à la découverte des bornes-frontière du Jura neuchâtelois», le dernier ouvrage d'Olivier Cavaleri, n'est pas un simple guide de randonnée. Il s'agit bel et bien d'un véritable livre d'histoire, retraçant les aléas de la frontière franco-neuchâteloise et de ses mythiques bornes-frontière.

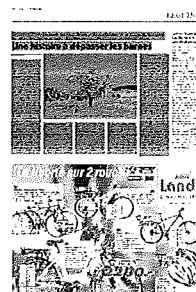
«J'aime beaucoup la randonnée.

*Les paysages du Jura me plaisent particulièrement. Mes enfants me posaient toujours des questions sur ces bornes que nous croisons en chemin. Comme je n'arrivais plus à répondre à toutes leurs demandes, j'ai poursuivi mes randonnées dans les archives.»* Cet ingénieur EPFL a de la suite dans les idées. Après s'être plongé dans les détails d'anciens traités internationaux, d'avoir fouillé les bibliothèques cantonales, celles du département du Doubs et même les archives parisiennes, Olivier Cavaleri nous livre là son deuxième ouvrage sur le sujet. Le premier, qui a reçu un bon accueil, retra-

çait l'histoire des bornes de la frontière franco-vaudoise. La recette du succès se trouve peut-être dans la formule originale.

### Apprentissage ludique

«Histoire de Borne» est un guide de 12 petites randonnées le long de la frontière. Des fiches présentent chacune de ces randonnées, du point de vue du marcheur et du point de vue historique. «Découvrir l'histoire dans la nature, ça a un côté ludique. J'aime ce mélange de paysages et d'apprentissage, qui permet de redécouvrir une région tout en s'amusant.» Le livre est avant tout destiné aux



Feuille d'avis de Neuchâtel

Société Neuchâteloise de Presse SA  
2001 Neuchâtel  
032/ 723 53 01  
www.lexpress.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 19'778  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 9  
Surface: 41'642 mm<sup>2</sup>

Neuchâtelois, mais également aux touristes d'autres cantons, ou d'ailleurs. Le premier livre avait notamment suscité l'intérêt des enfants, «qui aiment le côté jeu de piste». Passer de borne en borne, parfois en dehors des sentiers battus, dans une nature préservée tout en découvrant l'histoire de chacune d'entre elles, c'est ce qui plaît dans la formule.

On y apprend, par exemple, que Le Cerneux-Péquignot appartenait à la France, avant le congrès de Vienne et que Neuchâtel avait tenté d'étendre ses frontières jusqu'au château de Joux, près de Pontarlier. On parle d'empires, de royaumes et de principauté tout en découvrant que le canton a eu une frontière avec... l'Espagne!

### Rarement dans un champ

L'auteur nous parle, évidemment, de cette frontière neuchâteloise, fortement liée à la morphologie de la région. «Quand on cherche à créer une frontière, on la met rarement au milieu d'un

champ. On cherche un atout géographique particulier, comme le Col-des-Roches par exemple. Le simple fait de le traverser, donne l'impression de changer de région.»

Il y a également le Doubs et les crêtes, qui favorisent la délimitation de manière naturelle. Aujourd'hui, ces bornes servent principalement à la séparation de parcelles au niveau cadastral. «Ce n'est plus une véritable barrière comme autrefois, c'est plus une délimitation administrative.» Bref, le livre est une mine d'or, qu'on lit, étonnamment, avec facilité, tant la passion de l'auteur pour le sujet se fait ressentir à travers les lignes. Il a d'ailleurs le projet d'en écrire d'autres, afin de couvrir toute la frontière franco-suisse. «Histoire de bornes» risque donc de s'attaquer prochainement aux cantons du Valais, de Genève et du Jura. «J'ai à cœur de mettre en avant et de protéger ce patrimoine méconnu.» N'ayez plus peur de dépasser les bornes!